

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 MAI 2017

Date de convocation et d'affichage : 23 mai 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 H 18.

Étaient présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylviane, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX PAILLARD Marie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MICHEL Sophie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SIMON Véronique, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine.

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DELAITRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, GABRIEL Martin, GAILLARD Paul, GANTELET Bruno, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GONVALVES José, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, REHN Yves, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, SAUNOIS Serge, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SUBTIL Bruno, THIBAUT Christian, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VETTER Claude, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy.

Représentés : TRIBOT Philippe par COQUILLARD Gérard, ROUSSELOT Nicole par BRÉMENT Jacques, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, MARIE Sylvie par PORTIER Francis, BLASSON Christian par GIRARDIN Jean-Claude, SPILMANN Marcel par ROBILLARD Christine, HANDEL William par HANOZET Claudine, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno.

Sont excusés et ont donné pouvoir : GIRARDIN Olivier à BERTHOLLE Jean-Paul, GRIENENBERGER Daniel à Sylviane BETTINGER, LANDREAT Pascal à GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, RIGAUD Jacques à MICHEL Sophie, VIART Jean-Michel à ZWALD Jérémy, BERTAIL Sibylle à ROUVRE Annie, BRET Marc à HONORÉ Nicolas, CHEVALIER Bertrand à GANTELET Bruno, LEYMBERGER Brigitte à GARIGLIO Elisabeth, MANDELLI François à RICHARD Olivier, MENUUEL Gérard à BAUDOUX Bruno, PORTIER-GUENIN Françoise à RAGUIN Jacky, RUDENT Michel à LEMELLE Flavienne, SYDOR Dimitri à ARNAUD Jean-Jacques.

Absents et excusés : BEAUSSIER Jean-Marie, BLASCO Thierry, PAUTRAS Marie-Françoise, SEBBARI Samira, GACHOWSKI Jacques, VAN DE WALLE Robert, SAINTON Michel, FINET Odile, DEHAUT Francis, ZAJAC Anna.

Ne prennent pas part au vote ou ne votent pas par procuration :

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL-LOCHARD.

DELIBERATION N° 29	Adhésion à la Fédération Nationale des Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (FNMARPA)
RAPPORTEUR	Marcel GATOUILLAT

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
113	126	126			

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2017

Rapporteur : Marcel GATOUILLAT

**ADHESION A LA FEDERATION NATIONALE
DES MAISONS D'ACCUEIL ET DE RESIDENCE POUR L'AUTONOMIE (FNMARPA)**

La Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole lors du Conseil communautaire du 9 janvier dernier, a étendu sa compétence en matière « d'action sociale d'intérêt communautaire ».

L'assemblée délibérante a également défini, au sein de cette compétence, comme étant notamment d'intérêt communautaire, en matière de soutien aux personnes en situation de dépendance ou de fragilité, la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA) implantée à Estissac.

L'ex Communauté de communes des Portes du Pays d'Othe adhère à la FNMARPA.

Cette Fédération a été créée en 1993. Elle regroupait à l'époque les MARPA, les Caisses de Mutualité Sociale Agricole et des partenaires nationaux tels que AGRICA ou Génération mouvement.

Depuis 2004, cette association Loi 1901 peut également accueillir les petites unités de vie souhaitant intégrer le réseau national et partageant les mêmes valeurs.

Les objectifs de la Fédération sont d'animer le réseau constitué des petites unités de vie conformes ou proches du concept MARPA, faire vivre et évoluer le projet de ces établissements, apporter conseil et aides techniques aux membres du réseau, développer un programme de formation en direction des élus et des personnels, assurer la promotion du réseau et la représentation nationale des intérêts de ses membres.

Des rencontres régionales sont régulièrement proposées aux membres du réseau pour compléter leur information et échanger en groupe par région ou à l'échelle nationale. Des visites sur site sont organisées à la demande des structures pour appui ou conseil technique.

La professionnalisation des équipes et en premier lieu la formation des responsables de MARPA constituent des leviers importants que la Fédération utilise pour garantir une mise en œuvre du concept de petite unité de vie qui répond au mieux, aux besoins des personnes accueillies. Cette formation a reçu l'agrément du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité (arrêté du 16 juin 2007), et elle est devenue certifiante en 2016.

Le Conseil d'administration de la Fédération est constitué de quatre collègues : les représentants de MARPA, les représentants de petites unités de vie, les représentants des caisses de MSA et les membres associés.

Pour information, la cotisation annuelle pour 2017 s'élève à 631€.

Conformément aux statuts de la Fédération, il convient de désigner un représentant titulaire de Troyes Champagne Métropole et un représentant suppléant.

Il vous est proposé de désigner :

Madame Annie DUCHENE représentante titulaire

Monsieur Pascal DESROUSSEAUX représentant suppléant

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à la Fédération Nationale des Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (FNMARPA)**
- **DE DESIGNER Annie DUCHÊNE comme représentant titulaire de Troyes Champagne Métropole auprès de la Fédération Nationale des Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (FNMARPA)**
- **DE DESIGNER Pascal DESROUSSEAUX comme représentant suppléant de Troyes Champagne Métropole auprès de la FNMARPA**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tous les documents administratifs, juridiques et financiers en application du présent exposé.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote